Les aides-pharmaciens s'inquiètent pour leur avenir

Abderrahim DERRAJI - 2015-06-02 15:34:02 - Vu sur pharmacie.ma

Le rideau vient de tomber sur la deuzième édition des journées de l'Association Attadamoune. Cette rencontre qui s'est déroulée à Agadir le weekend dernier a, une fois de plus, drainé des employés en pharmacie en provenance de toutes les régions du Maroc, et plus particulièrement de la région Souss Massa Draa.

La chaleur de l'accueil n'a hélas pas réussi à dissiper l'inquiétude qui se lisait aisément sur le visage des participants à ces journées. En effet, depuis que les aides-pharmaciens ont pris connaissance du projet de loi 25-14 (1), ils n'ont cessé de multiplier les démarches pour que leurs doléances soient prises en considération. À la lecture de ce projet (2) élaboré en l'absence des représentants des employés en pharmacie, on ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec les premières moutures de la loi 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie. Comme cette loi, en dehors des sanctions , plusieurs articles ne sont pas clairement définis. La différence entre la version française et la version arabe est frappante et interpelle à plus d'un titre. La mise en application en l'état de ces deux versions risque d'induire des confusions et exposer les employés en pharmacie à de lourdes sanctions. Après avoir débattu en long et en large de cette loi qui réglemente plusieurs professions très différentes par la nature de leur exercice, les participants à cette manifestation ont élaboré des recommandations rejetant sans équivoque, la mouture actuelle de la loi 25-14. Un contre projet sera prochainement finalisé et intégrera des dispositions en adéquation avec la réalité du métier d'aides-pharmaciens. Ce contre projet devrait prévoir, entre autres, une période transitoire pour permettre aux pharmaciens et à leurs employés de se conformer à la loi, et surtout des dispositions particulières pour préserver les droits acquis des aides-pharmaciens en activité. (1) lien (2) Présentation de la loi 25-14 : lien